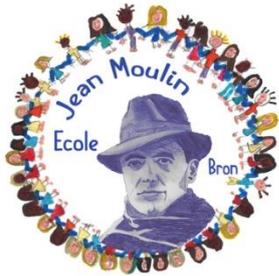


Groupe Scolaire Jean Moulin



Rapport de la Visite de chantier du futur Groupe Scolaire Jean Moulin

Date : Mardi 17 septembre 2024 à 18h
Lieu : Chantier de construction de l'école Jean Moulin

Présents :

Directrice de l'école : Madame Da Silva.

Agents de la Mairie (Direction des travaux – Maitrise d'Ouvrage) : Monsieur Serraille et Monsieur Debée

Parents délégués : Madame HUART, Madame TISSIER, Monsieur RAVIER, Monsieur DEFFRASNES

1. Introduction

Ce rapport a pour objectif d'informer les parents d'élève de l'école des propos tenus lors de la visite du chantier de l'école Jean Moulin en présence de la Directrice de l'école avec les représentants des parents d'élèves élus ainsi qu'en présence des agents de la Mairie de Bron en charge du projet de construction dits « Maitrise d'Ouvrage ». Pour répondre aux inquiétudes et aux interrogations remontées par les parents, cette visite a notamment permis de faire le point sur l'organisation des travaux en cours, les mesures de sécurité mises en place, ainsi que les flux de circulation pour assurer la sécurité de tous.

2. Organisation du chantier et périmètre sécurisé

Les agents de la mairie en charge de la Direction des travaux ont présenté l'organisation générale du chantier. Un périmètre sécurisé a été étudié et mis en place à l'intérieur de l'enceinte de l'école, garantissant la sécurité des élèves et du personnel tout en assurant le bon déroulement des travaux.

- **Zones de travaux** : Les travaux sont concentrés dans des zones strictement délimitées afin de minimiser les perturbations sur la vie scolaire. L'entreprise VALENTIN, actuellement sur le site depuis juillet 2024, a été désignée pour réaliser les installations de chantier, les travaux de préparation des sols ainsi les travaux de ~~grès~~ ~~œuvre~~. Elle doit encadrer la réalisation de ces travaux et prendre en compte la contrainte de sécurité de réaliser des travaux dans un environnement sensible comme un groupe scolaire.

La Maitrise d'ouvrage ainsi que l'équipe de maitrise d'œuvre et le coordinateur sécurité du chantier veillent au quotidien à la bonne prise en compte de cette obligation de l'entreprise VALENTIN et des autres entreprises et rappelle la vigilance nécessaire à cet environnement à tous les intervenants du chantier.

- **Barrières de sécurité** : Des clôtures et des signalisations claires ont été installées autour des zones de chantier pour empêcher tout accès non autorisé et notamment l'accès des enfants sur le chantier.

La Maitrise d'ouvrage indique qu'il s'agit de clôture neuve en excellent état.

Les parents d'élève demandent comme action de mettre en place une plinthe ou des bastaings en bois au bas des clôtures pour éviter tout risque de passage des enfants. Mise en place effectuée depuis la visite.

Les parents d'élève demandent également comme action de mettre en place des fermetures par câbles ou colsons en plastique pour bien fermer et fixer la clôture au niveau des poteaux ou des murs.

- Personnel sur le chantier : Les travailleurs de l'entreprise VALENTIN ont été formés pour respecter les protocoles de sécurité en vigueur, notamment lors des heures d'entrée et de sortie des élèves.

La Maitrise d'ouvrage et la Directrice de l'école ont évoqué les difficultés pour l'accueil des maternelles ou les incivilités qui ont eu lieu pendant la première semaine de la rentrée scolaire.

Des actions correctives ont immédiatement été réalisées pour limiter et stopper les désagréments constatés la première semaine de la rentrée que ce soit au niveau du chantier mais aussi au niveau des parents. Le bruit et les vibrations ont notamment été ponctuellement important pendant cette première semaine lors des travaux de tassement du sol.

3. Planning prévisionnel des travaux

Le planning des travaux a été présenté et discuté lors de la réunion. Le projet est divisé en plusieurs phases avec les échéances suivantes :

- Phase 1 : Préparation du terrain et travaux de fondation et de gros-œuvre puis charpente / couverture – de juillet 2024 à mars 2025
- Phase 2 : Travaux d'aménagement intérieur et extérieur – Corps d'état techniques et architecturaux prévus de mars 2025 à fin aout 2025
- Phase3 : travaux RDC élémentaire B – début juillet 2025 à janvier 2026

Le planning est régulièrement réévalué en fonction de l'avancée des travaux, mais à ce jour, les délais sont respectés sans retards majeurs. Cependant, l'appel d'offre du lot en charge de la réalisation des clos couverts des bâtiments est déclaré infructueux pour le moment ce qui peut entraîner un décalage de la date de fin de l'opération.

4. Gestion des flux de circulation pour les élèves

Il a été abordé lors de l'entretien avec la Directrice les mesures prises pour la gestion des flux de circulation des élèves dans l'enceinte du groupe scolaire pour l'accueil et la sortie des élèves. En collaboration avec l'équipe pédagogique de l'école, une réflexion a été menée en amont des travaux pour définir un système de flux de circulation depuis les entrées du bâtiment visant à garantir la sécurité des élèves.

- Entrées : Il a été fléché et l'entrée des enfants dans l'école est maintenu depuis la Rue Louis ainsi que depuis la rue Youri Gargarine comme l'année précédente.
- Présence d'un personnel de surveillance : Des surveillants ainsi que la Directrice de l'école sont positionnés aux points stratégiques pour accueillir et guider les enfants tout en s'assurant que les règles de sécurité soient respectées. Des itinéraires spécifiques ont été créés pour permettre aux élèves de circuler dans l'école jusqu'à leur classe en toute sécurité, sans interférence avec les zones de chantier.
- Sorties : La sortie de l'école maternelle s'effectue depuis la Rue Louis comme l'année précédente. Il n'y a pas les moyens humains nécessaires et suffisants pour assurer en sécurité la sortie des enfants des 2 côtés de l'école ce qui entraîne effectivement l'obligation pour les parents venant de la rue Youri Gargarine de contourner l'école pour la sortie des maternelles.

- Horaires ajustés : Les horaires des travaux les plus bruyants ou perturbants sont ajustés pour ne pas coïncider avec les moments critiques de la journée scolaire, tels que l'arrivée et la sortie des élèves.
- Préau : Le préau de la récréation a été démolit et, il sera mis en place avec l'équipe pédagogique des temps de repos en classe ou dans le gymnase (selon disponibilités) n'exposant pas les élèves à l'extérieur en cas de pluie.

5. Conclusion

La visite du chantier de l'école Jean Moulin s'est déroulée dans de bonnes conditions. Il a été constaté que L'entreprise VALENTIN semble respecter les exigences de sécurité et d'organisation du chantier demandée par la Maitrise d'Ouvrage.

Actions à suivre :

- Poursuivre par la Maitrise d'ouvrage les rappels à la vigilance et la sécurité à tous les intervenants sur le chantier.
- Assurer une communication avec l'équipe pédagogique et les parents d'élèves lors des conseils d'école concernant l'évolution des travaux et les mesures prises pour la sécurité, comme, par exemple, la demande de plinthe sur la clôture du chantier et l'amélioration des fermeture de la clôture à ses extrémités.

Tous nos remerciements à la Directrice de l'école et aux agents de la mairie pour le temps consacré à cet échange et à cette visite.

Fin du rapport

La Directrice de l'école

Les agents représentant la Direction des travaux de la mairie de Bron

Les représentants élus des parents d'élèves